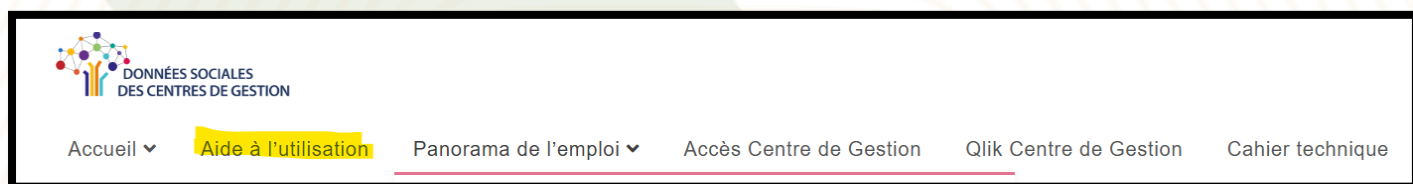


RAPPORT SOCIAL UNIQUE DONNÉES 2025

- Le renseignement du Rapport Social Unique (RSU) est obligatoire, **même sans agent**
 - Le RSU contribue à la définition des Lignes Directrices de Gestion
 - Le RSU constitue un outil de pilotage RH et de dialogue social

Retrouvez des vidéos explicatives sur la connexion à votre compte, les modes de saisie, ... et des guides via l'accueil de l'application et sur notre site internet : <https://55.cdgplus.fr/>



LA SAISIE DU RSU :

Application web de saisie du Rapport Social Unique : <https://bs.donnees-sociales.fr/>



Le navigateur Internet Explorer est incompatible avec l'application « Données sociales », vous devez utiliser les navigateurs Google Chrome ou Mozilla Firefox.

Vous connecter :



Form for 'DONNÉES SOCIALES DES CENTRES DE GESTION' with fields for 'Identifiant :*' and 'Mot de passe :*', a 'Mot de passe oublié ?' link, and a 'SE CONNECTER' button.

Identifiant : SIRET de la collectivité

Mot de passe : transmis par courrier à votre collectivité. Retrouvez-le également dans Agirhe (➤ Identité ➤ Rapport Social Unique ➤ Mot de passe)

Étape 1 : Préremplir ou non l'enquête :

➔ Modes de pré-remplissage : Les imports possibles :

- Téléchargement de vos 12 DSN de 2025 (ou N4DS).
- Téléchargement du fichier d'échange au format « .txt » produit par les éditeurs SIRH pour leurs collectivités ayant souscrit à l'option.
- Téléchargement du fichier APA (nouveau) : Agent par agent : données individuelles, ensemble de fichiers au format CSV produit par les éditeurs SIRH pour leurs collectivités ayant souscrit à l'option.
- RSU vide pour les collectivités n'ayant rémunéré aucun agent en 2025.

Pour les collectivités ayant plusieurs budgets : possibilité de fusionner ou de découper des DNS pour les intégrer au RSU : vous rapprocher de votre CDG pour les modalités.

➔ **Mode sans pré-remplissage** : Saisie manuelle « Agent par agent » : Vous devrez compléter toutes les informations manuellement.

Un RSU simplifié est proposé automatiquement aux petites collectivités rattachées au CST du CDG. Il s'agit d'alléger le processus de saisie, de pré-remplissage de certains indicateurs présents dans la partie « Informations Collectivités » lorsque les dispositifs ou données ne s'appliquent généralement pas aux collectivités de votre profil. Il est toutefois possible de modifier un indicateur si finalement votre collectivité est concernée.

Si vous hésitez dans le choix du mode de pré-remplissage, **le Centre de Gestion peut vous conseiller et vous accompagner.**

Étape 2 : Saisir l'enquête :

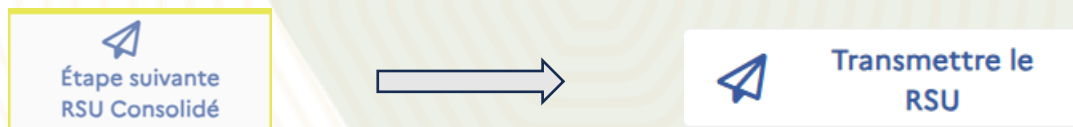
Modes de saisie :

- « **Agent par agent** » ou « **saisie individuelle** » : permet à la collectivité de saisir/vérifier les informations demandées pour chaque agent. Ce mode représente un gain de temps important pour les petites et moyennes collectivités et réduit les risques d'erreurs de saisie.
- « **Mode Consolidé** » ou « **saisie collective** » : accès direct aux indicateurs RSU 2025 précisés dans le cahier technique (informations globales : tableaux). Renseignement collectif des informations.

Le mode « Agent par agent » n'est pas disponible si vous avez téléchargé un fichier d'échange. Vous passerez directement en mode « Consolidé ».

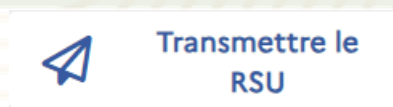
Étape 3 : Transmettre votre RSU :

Depuis le mode « **Agent par agent** » :



Le RSU Consolidé reprend sous forme de tableaux les indicateurs du RSU. Une fois les tableaux vérifiés, vous pouvez transmettre votre RSU pour validation.

Depuis le mode « **Consolidé** » / « **Tableau par tableau** » :



Si nécessaire (en présence d'incohérences), vous pouvez vérifier et modifier ces tableaux. Une fois les tableaux « sans incohérence », cliquez sur « transmettre le RSU ».

Après transmission de votre RSU à votre CDG : Votre RSU est contrôlé pour qu'il y ait le moins d'incohérences possible puis validé pour transmission à la DGCL.

Jusqu'à la fin de la campagne, vous avez la possibilité, même une fois validé, de redemander la main pour corriger des informations si nécessaire.

Vos synthèses : Une fois votre RSU transmis, téléchargez une synthèse de votre RSU de 7 pages reprenant l'essentiel des indicateurs. D'autres synthèses/données personnalisées peuvent vous être fournies sur demande auprès de votre Centre de Gestion (comparaison avec des collectivités similaires, égalité professionnelle, RPS, synthèse absentéisme, RASSCT, ...)

Pour toutes informations : Service « Emploi » : 03 29 91 44 35

service.emploi@cdg55.fr